

### Le taux de chômage demeure stable au mois de février

Au mois de février 2024, le nombre de demandeurs-euses d'emploi diminue (-54) pour atteindre 4'707 personnes. A l'inverse, une hausse du nombre de chômeurs-euses (+21) est constatée avec un effectif qui s'établit désormais à 2'945 personnes.

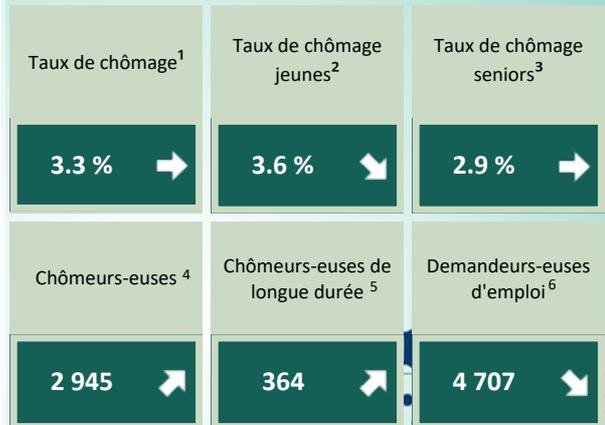
Par rapport au mois précédent, le taux de chômage neuchâtelois reste stable à 3.3 %. En variation annuelle, le taux de chômage cantonal augmente de 0.5 pt (il était de 2.8 % au mois de février 2023). Néanmoins, le niveau reste en-dessous de celui que l'on a pu constater avant la crise COVID. Au niveau national ainsi qu'au niveau de la Suisse romande, une diminution mensuelle de 0.1 pt peut être observée avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 2.4 % et 3.5 %.

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 587 personnes au mois de février contre 761 au mois de janvier. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de personnes ayant quitté l'ORP s'élève à 642, soit 13 de plus que le mois précédent.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, l'évolution est contrastée. En effet, des baisses sont constatées pour les jeunes de moins de 25 ans (-17) et pour les plus de 50 ans (-9). Les personnes âgées de 25 à 49 ans (+47) voient quant à elles leur effectif augmenter. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) diminue de 0.2 pt à 3.6 % et le taux de chômage des seniors reste stable à 2.9 %.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue au sein de la construction (-34). A contrario, des hausses de l'effectif sont constatées dans les secteurs des activités spécialisées scientifiques et techniques (+32) et de l'hébergement et restauration (+17).

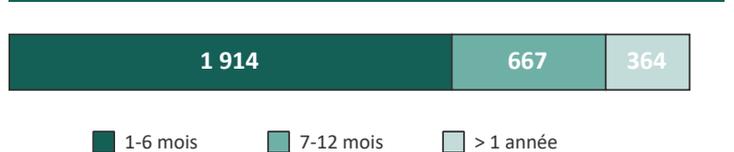
*L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document*



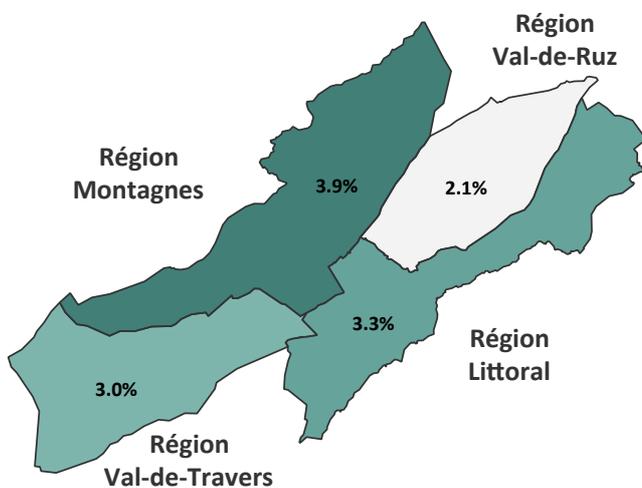
### Taux de chômage

	Février 2024	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.3%	+0.0	+0.5
Suisse romande <sup>7</sup>	3.5%	-0.1	+0.3
Suisse	2.4%	-0.1	+0.3

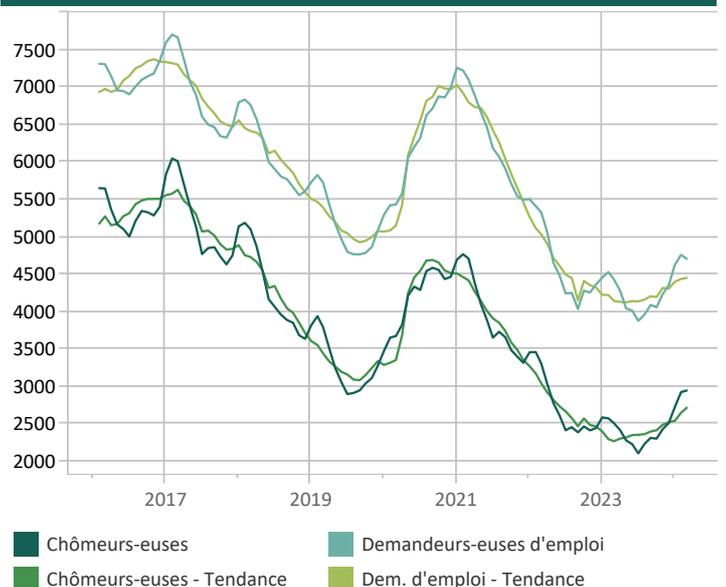
### Nombre de chômeurs-euses selon la durée



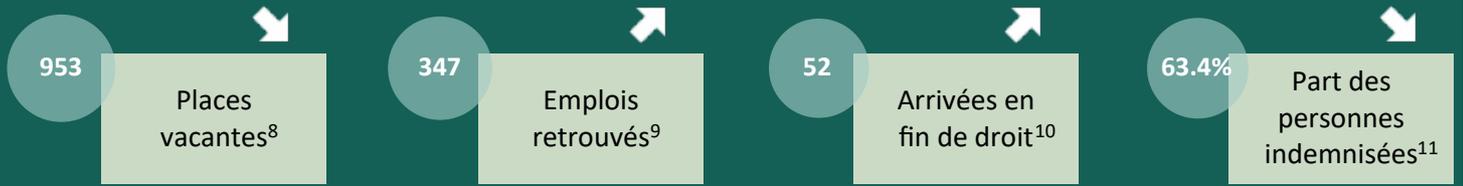
### Taux de chômage selon la région



### Évolution des effectifs

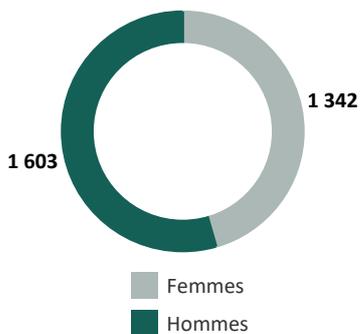


# Chiffres clés et évolutions mensuelles

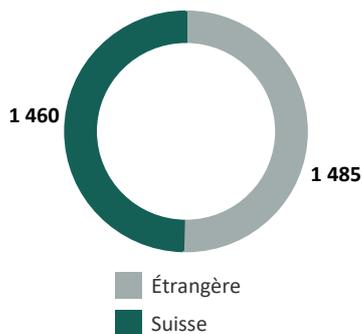


## Profils des chômeurs-euses

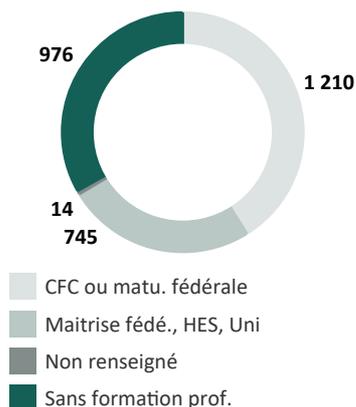
### Selon le sexe



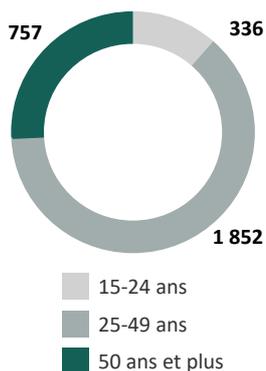
### Selon l'origine



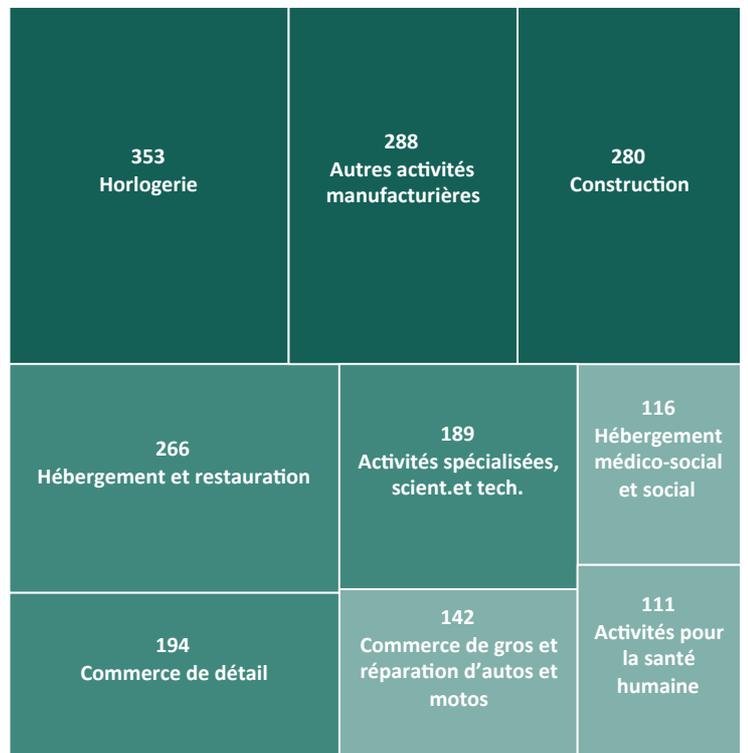
### Selon la formation



### Selon l'âge



## Activités économiques<sup>12</sup> avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous [www.ne.ch/StatChomage](http://www.ne.ch/StatChomage)

## Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

### Informations complémentaires :

#### Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

#### Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

### LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2018 à 2020
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi